



DOSSIER CANDIDATS FORMATION MODULAIRE

CHOIX DU PARCOURS : AS / AP

Dossier d'inscription à retourner complété, à l'adresse suivante :

Greta MTI 93
Lycée Voillaume
136 rue de Mitry – 93 600 AULNAY SOUS BOIS (Tél : 01 48 19 83 84)

1 Etat Civil (en majuscule)

Madame Monsieur Patronyme (nom de naissance) :

Nom marital : Prénoms :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Mail :

Date de naissance : Age :

Situation familiale : Nombre d'enfants :
Age :

Lieu de naissance : Dépt :

Nationalité :

Carte de séjour : OUI NON Date d'expiration :

2 Formation

Niveau scolaire : Dernier Diplôme obtenu :

Intitulé : Année :

3 Statut du Candidat

Demandeur d'emploi : Date d'inscription au Pôle Emploi :

*Identifiant Pôle Emploi :

Allocations perçues : ARE ASS RSA API Autre

Nombre d'années d'ancienneté dans la fonction sanitaire et sociale :

Salarié(e) :
Financement CIF
Autre financement

4

Formation et Expérience Professionnelle

Expérience Professionnelle : _____

Dernier emploi occupé : _____

5

Projet Professionnel

Quel est votre projet professionnel ?

Qu'est-ce qui vous intéresse dans ce métier ?

Pourquoi avez-vous choisi cette formation et le Greta MTI 93 ?

6

Autres Renseignements

Je soussigné(e) _____ certifie sur l'honneur l'exactitude de ces renseignements et pose ma candidature pour entrer en formation.

Fait à, le / / 20..

Signature du candidat

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- | | | |
|----------|--|--|
| 1 | Pour tous les candidats de nationalité française :
La photocopie recto/verso de votre carte nationale d'identité (en cours de validité) | |
| 2 | Pour les candidats de nationalité étrangère :
La photocopie de votre passeport ET de votre titre de séjour <u>en cours de validité et dont la durée de validité s'étend jusqu'au 1^{er} décembre 2019 minimum</u> | |
| 3 | Lettre de motivation | |
| 4 | Curriculum vitae (CV) | |
| 5 | 3 enveloppes autocollantes (110 x 220) ET 3 timbres au tarif en vigueur
<u>ne pas les coller sur les enveloppes/ne rien écrire sur les enveloppes.</u> | |
| 6 | Photocopie du diplôme. Venir à l'entretien avec l'original du diplôme | |
| 7 | Photocopie de la notification du Pôle Emploi de <u>moins de 3 mois</u> | |
| 8 | Droits d'inscription : 30 euros (<u>obligatoire</u> pour la prise en compte de l'inscription). <u>Exclusivement en chèque postal ou bancaire à l'ordre du Greta MTI 93 - Lycée Gustave Eiffel</u>
<u>(non remboursable en cas d'annulation ou d'échec)</u> | |
| 9 | Photocopie de l'attestation CPAM ou carte vitale | |

DOSSIER MÉDICAL

En cas de réussite à l'entretien de recrutement d'entrée en formation, l'admission au sein d'un IFAS est subordonnée à la présentation, au plus tard le jour de la rentrée, des certificats médicaux suivants, datant de moins de 3 mois :

- certificat médical établi par un médecin agréé par l'ARS attestant que le candidat ne présente aucune contre-indication physique, ni psychologique, à l'exercice de la profession,
- certificat médical de vaccination antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique, radio pulmonaire et certificat d'aptitude. Ce certificat doit préciser également que le candidat a subi un test tuberculique et que celui-ci est positif ou que deux tentatives infructueuses de vaccination par le BCG ont été effectuées. En cas de contre-indication temporaire ou définitive à l'une de ces vaccinations, il appartient au Médecin Inspecteur de Santé Publique d'apprécier la suite à donner.
- attestation médicale indiquant que le candidat est immunisé contre l'hépatite B.

FRAIS DE FORMATION ET FRAIS ANNEXES

L'institut de formation souscrit, auprès de la MAIF, une assurance responsabilité civile les couvrant pendant leurs stages en milieu hospitalier.

Les frais de transport, la demi-pension et le matériel sont à la charge des stagiaires.

Deux tenues professionnelles de stage et une paire de chaussures seront à acheter et resteront la propriété des stagiaires.

COÛT DE LA FORMATION

Prise en charge du coût de la formation : A LIRE TRES ATTENTIVEMENT

❶ Pour les salariés :

Pour les salariés pouvant bénéficier d'un **Congé Individuel de Formation (CIF)**, le dossier de demande de CIF doit être déposé au moins 4 mois avant le démarrage de la formation. Le GRETA peut délivrer un devis relatif au coût de la formation sans attendre les résultats de la sélection.

Les entreprises peuvent également prendre en charge le coût de la formation dans la cadre des **plans de formation**. Veuillez-vous renseigner auprès de la Direction des Ressources Humaines de votre entreprise.

N'attendez pas les résultats du concours pour effectuer ces démarches ! PRENDRE CONTACT AVEC MME MARIE-MAGDELAINE AU 01.48.19.83.82 ou loiza.marie-magdelaine@ac-creteil.fr

❷ Pour les demandeurs d'emploi :

Le Conseil Régional d'Ile-de-France (CRIF) ne finance pas la formation. Néanmoins une demande de prise en charge par le pôle emploi est possible. Se renseigner auprès du GRETA.